

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un octobre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : BERTRANDY Pierre, BRUGERE Philippe, CHEVALIER Pierre, COULAUD Danielle, COUTAUD Pierre, GUILLAUME Serge, GUITARD Jean-Pierre, MICHON Jean-François, ROCHE Philippe

**ABSENT** : URBAIN Jean-Yves

**SECRETAIRE DE SEANCE** : BERTRANDY Pierre

**Date de convocation : 26/09/22**

<b>Membres en exercice : 134</b>	<b>Présents : 103</b>	<b>Votants : 103</b>	<b>Pour : 103</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
----------------------------------	-----------------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE :</b>	<b>2022-10-21-08</b>
<b>Objet :</b>	<b>Budget annexe eau 2022 – Décision modificative n°1</b>

Monsieur le Président propose de modifier le budget annexe eau 2022 afin de procéder aux écritures de cession d'un camion et d'une remorque ;

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

1. Approuvent la proposition du Président ;
2. Décident de modifier le budget annexe eau 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
➤ C/675 : + 1 680 €	➤ C/775 : + 1 680 €	➤ C/21561 : + 1680 €	➤ C/2182 : + 1680 €
<b>Total : + 1 680 €</b>	<b>Total : + 1 680 €</b>	<b>Total : + 1 680 €</b>	<b>Total : + 1 680 €</b>

3. Autorisent le Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs correspondants à ces écritures.

Fait et délibéré à MEYMAC,  
Le 21/10/2022  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

